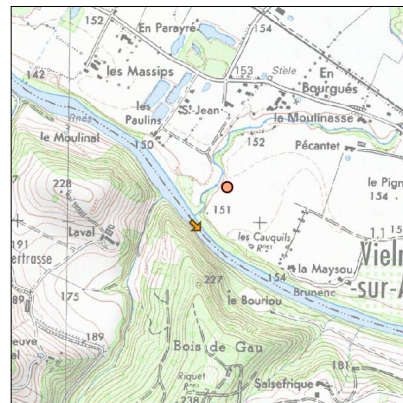
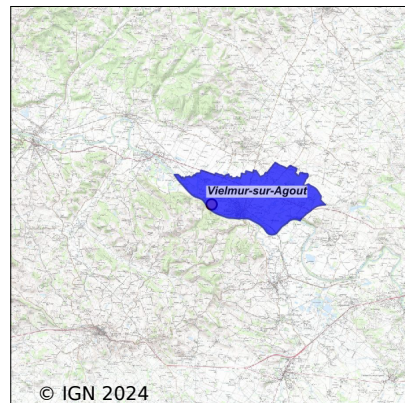


# Système d'assainissement 2022

## VIELMUR SUR AGOUT (bourg)

### Réseau de type Mixte



## Station : VIELMUR SUR AGOUT (bourg)

Code Sandre	0581315V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE VIELMUR SUR AGOUT
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	février 2015
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	60 Kg/j
Charge nominale DCO	120 Kg/j
Charge nominale MES	90 Kg/j
Débit nominal temps sec	150 m <sup>3</sup> /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	625 300, 6 280 976 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - L'Agout

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

97% de Vielmur-sur-Agout depuis 2015

## Observations SDDE

### Système de collecte

Le réseau d'assainissement de type mixte, comprend 376 raccordements représentant 774 habitants.

Le réseau subit des intrusions d'eaux claires parasites permanentes en périodes de nappes hautes et météoriques lors d'évènements pluvieux.

Il comporte 3 postes de relèvement et un poste principal assurant le refoulement de la totalité des effluents par un réseau de transfert vers la station d'épuration.

Ce poste est équipé d'une régulation des sur-débits afin de gérer les à-coups hydraulique du réseau unitaire du centre bourg.

En 2019, la collectivité a missionné le bureau d'étude DEJANTE afin d'actualiser le diagnostic de son système d'assainissement collectif du bourg puis de proposer les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la collecte, au transfert des eaux usées admises sur ce dispositif.

Dans ce contexte, une série de travaux visant à réhabiliter les secteurs défaillants et pourvoyeurs d'eaux claires parasites a été réalisée sur la commune.

### Station d'épuration

La filière de traitement est un filtre planté de roseaux d'une capacité de 1000 EH (équivalents habitants) extensible à 1500 et mise en service en 2015.

Elle est exploitée en régie communale.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Bilan d'autosurveillance 05/2022 (beau et sec) :

La charge hydraulique reçue (74 m<sup>3</sup>) correspond à 49% de la capacité de la station soit 493 EH.

La charge organique reçue correspond à 17,4% de la capacité de la station soit 174 EH.

Les rendements épuratoires obtenus ont été satisfaisants tant en flux qu'en concentrations. Les résultats d'analyses mettent en évidence une bonne qualité de rejet.

Bilan d'autosurveillance 10/2022 (beau et sec) :

La charge hydraulique reçue (74 m<sup>3</sup>) correspond à 49% de la capacité de la station soit 493 EH.

La charge organique reçue correspond à 17,4% de la capacité de la station soit 174 EH.

Les rendements épuratoires obtenus ont été satisfaisants tant en flux qu'en concentrations. Les résultats d'analyses mettent en évidence une bonne qualité de rejet.

Les eaux traitées sont dirigées vers la ZRV. Ainsi, l'objectif de limiter les rejets d'eaux traitées au milieu naturel en période d'étiage est atteint. Ce phénomène résulte de l'évaporation ainsi que de l'évapotranspiration des végétaux.

L'aspect des ouvrages et des abords met en évidence un suivi régulier de l'installation

Conformément à l'article 22 de l'arrêté du 21 juillet 2015, les services de l'Etat (DDT) ont adressé à la collectivité en date du 19 mai 2022, un courrier spécifiant que le système de traitement de l'agglomération d'assainissement de " VIELMUR SUR AGOUT Bourg " est conforme en performances pour l'année 2021.

### Sous produits

Depuis sa mise en service en 2015, les boues s'accumulent sur la surface des casiers.

Un sondage réalisé en fin d'année 2019 a permis de mettre en évidence une hauteur de boue de 2.7 cm.

Le premier curage sera à réaliser dès lors que la couche de boues aura atteint 15 à 20 cm d'épaisseur.

Ainsi la capacité de stockage résiduelle est suffisante pour ne pas envisager de curage à court terme et moyen terme.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	161 m3/j	107 %			162 m3/j	
DBO5	10,7 Kg/j	18 %	69 mg/l	85 %	1,6 Kg/j	10 mg/l
DCO	41 Kg/j	34 %	263 mg/l	80 %	8,3 Kg/j	53 mg/l
MES	19,3 Kg/j		120 mg/l	92 %	1,6 Kg/j	10,3 mg/l
NGL	7,6 Kg/j		50 mg/l	22,2 %	5,9 Kg/j	39 mg/l
NTK	7,6 Kg/j		50 mg/l	63 %	2,8 Kg/j	18,3 mg/l
PT	0,7 Kg/j		4,7 mg/l	8 %	0,7 Kg/j	4,3 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2022

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0581315V002>